Déclaration commune des ministres des affaires étrangères de France, de Pologne et d'Allemagne, sur la responsabilité de ces trois pays dans l'avenir de l'Europe et l'aide aux pays de l'Est, Weimar le 29 août 1991.

Rencontre des ministres des affaires étrangères de France d'Allemagne et de Pologne, à Weimar les 28 et 29 août 1991

La responsabilité de la France, de la Pologne et de l'Allemagne dans l'avenir de l'Europe :

- 1 L'Europe se trouve à un tournant décisif de son histoire. Ses peuples et ses Etats se sont engagés dans une voie conduisant à de nouvelles formes de coexistence. Nous sommes conscients que les Polonais, les Allemands et les Français exercent une responsabilité déterminante dans la réussite de structures porteuses d'avenir pour les relations de voisinage en Europe.
- 2 Nous avons désormais la chance unique de faire progresser la nouvelle Europe en assumant une responsabilité commune dans un esprit de solidarité humaine et avec le sentiment d'appartenir à une communauté de destin ainsi qu'en nous appuyant sur l'héritage de nos valeurs communes. Le désir naturel de tous les peuples d'instaurer la démocratie, la prospérité et la sécurité ne peut se réaliser à long terme que dans le rassemblement des forces de l'Europe tout entière.
- 3 Il importe maintenant de resserrer de plus en plus étroitement les liens de coopération qui unissent les peuples et les Etats à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie, au-delà des frontières qui les séparaient autrefois. Il est nécessaire que l'Europe et ses différentes régions établissent entre elles les relations les plus diverses. C'est notamment la coopération régionale transfrontière qui permettra de rendre le rapprochement entre les pays de l'Europe perceptible aux citoyens. Cette coopération va désormais de soi entre l'Allemagne et la France et à la frontière entre l'Allemagne et la Pologne, elle est une clef pour la future vie en commun des Etats et de leurs citoyens. Les structures confédérales paneuropéennes se feront de plus en plus nombreuses.
- 4 La nouvelle Europe puise sa force dans la diversité et la vitalité de ses institutions, dont le noyau est formé par la Communauté européenne. Elle doit poursuivre son intégration. En tant que garant des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit, le Conseil de l'Europe continue de gagner en importance. Nous voyons la stabilité en Europe dans un sens large incluant les aspects politiques, de sécurité, économiques, sociaux et écologiques. Chacune des organisations oeuvrant dans ces domaines est en partie aussi responsable de cette stabilité.
- 5 L'Alliance de l'Atlantique Nord et l'UEO continueront de jouer un rôle important pour la stabilité en Europe dans le futur. La dimension transatlantique, c'est-à-dire l'étroite coopération avec les Etats-Unis et le Canada, sera aussi à l'avenir indispensable pour la sécurité de l'Europe.
- 6 Les Polonais, les Allemands et les Français ont édifié conjointement avec leurs partenaires, dans le cadre du processus de la CSCE cette grande oeuvre fondamentale qu'est la "Charte de Paris". C'est sur cette base que le futur ordre de

paix européen doit se développer. Dans ce contexte, les Traités politiques que nos Etats ont conclus entre eux revêtent une importance particulière, notamment les Traités que la Pologne a signés récemment avec la France (Traité d'amitié et de solidarité du 9 avril 1991) et avec l'Allemagne (Traité sur les relations de bon voisinage et de coopération amicale du 17 juillet 1991).

- 7 Il est nécessaire d'apporter une aide globale aux pays reformateurs d'Europe centrale et orientale, y compris l'Union soviétique. L'Europe ne doit pas être divisée par de nouvelles frontières entre pauvres et riches. La France et l'Allemagne soutiennent tous les efforts visant à rapprocher la Pologne et les nouvelles démocraties de la Communauté européenne. Elles insistent pour que des accords d'association soient rapidement conclus avec les démocraties d'Europe centrale et du Sud-Est et encouragent le développement du dialogue politique. En ouvrant à ces nouvelles démocraties la voie à l'adhésion, la Communauté européenne répond aux objectifs qu'elle s'est fixés.
- 8 Les défis de l'ère industrielle exigent des réponses qui ne pourront être trouvées que collectivement dans le cadre d'un espace européen. Nous entendons mener une coopération diversifiée au sein d'un espace économique européen commun. Il importe de mettre collectivement en route des projets concrets et utiles qui profiteront directement aux hommes. Cela comprend les domaines de l'environnement, de la technologie, de l'infrastructure, de la communication, de l'énergie et de la culture qui subissent des évolutions importantes pour l'avenir de l'Europe et qui exigent une action à la mesure de l'Europe.
- 9 Nous devons joindre nos efforts et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour créer des conditions d'existence dignes des hommes, là où ils vivent. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons leur épargner un destin de fuite et de migration à l'intérieur et à destination de l'Europe.
- 10 L'anniversaire de Goethe aujourd'hui nous rend particulièrement conscients, ici à Weimar, que de la diversité culturelle de l'Europe et la créativité de ses populations représentent notre patrimoine le plus précieux. La vie culturelle et le bien-être des peuples d'Europe sont étroitement liés. Nous avons pour objectif commun d'entretenir la richesse de notre patrimoine culturel européen. Le symposium de la CSCE à Cracovie a défini des bases importantes allant dans ce sens. Nous entendons mener une politique de coopération globale dans les domaines de la culture, de l'éducation, des sciences, des médias et des programmes d'échanges. Nous continuons d'avoir pour but de promouvoir les rencontres humaines par-delà les frontières nationales et linguistiques partout où elles sont possibles.
- Les ministres ont décidé de se réunir à l'avenir une fois par an et de prévoir une réunion supplémentaire lorsque la situation en Europe le requiert. La prochaine réunion se tiendra à Paris.

Quelle / Source / Źródło: https://www.vie-publique.fr/discours/129249-declaration-commune-des-ministres-des-affaires-etrangeres-de-france-de (Accessed 20 April 2022)